



Communiqué de presse

Mercredi 03 juillet 2024

Appel aux candidatures sur la TNT nationale : l'Arcom prend acte du désistement de la candidature qui avait été déposée par la société BFM TV avec Altice France comme actionnaire de référence

La société BFM TV a informé l'Arcom du désistement de la candidature qu'elle avait déposée, avec la société Altice France comme actionnaire de référence (dossier 2024-152-010), dans le cadre de l'appel aux candidatures lancé le 28 février 2024 pour l'édition de services de télévision à vocation nationale diffusés par voie hertzienne terrestre.

Lors de sa séance du 03 juillet 2024, l'Autorité a pris acte de ce désistement. L'audition publique liée à cette candidature, prévue le 15 juillet 2024 à 10h45, est donc annulée.

La société BFM TV reste candidate dans le cadre de cet appel aux candidatures, avec un dossier ayant la société CMA CGM pour actionnaire de référence.

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

X @Arcom_fr | in @Arcom | f @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur [arcom.fr](https://www.arcom.fr)

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | P : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | P : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | P : 07 68 20 23 63